

GROUPE

m a m a n

*Mouvement pour
l'Autonomie dans la Maternité
et pour l'Accouchement Naturel*

Bilan des activités de juillet 1995 à décembre 2001

- Juillet 1995
Création du Groupe MAMAN (Mères Appuyant les Maisons de naissance et l'Accouchement Naturel) par Josée Cardinal, usagère de la Maison de Naissance Côte-des-Neiges.
- Décembre 1995
Invitation aux usagères de la maison de naissance Côte-des-Neiges à écrire leur témoignage et à l'adresser au ministre de la Santé et des Services sociaux, au directeur du CLSC, à la présidente du Conseil d'évaluation des projets-pilotes, à la coordonnatrice du projet-pilote, etc.).
- Janvier 1996
Tenue d'une table d'information au CLSC Côte-des-Neiges.
- Février 1996
Les projets du Groupe sont de plus en plus nombreux : créer un événement pour le 8 mars, pétition, recueil de témoignages, livre pour enfant, tenter de participer au Salon de la maternité et de la paternité, site Internet.
Invitation aux usagères de la Maison de naissance Lac Saint-Louis, à Pointe-Claire, à se joindre au Groupe MAMAN.
Lors de la fermeture de la maison de naissance Le Norois à Alma, lettre au ministre Jean Rochon.
Organisation d'un bazar pour amasser des fonds.
- Mars 1996
Marche des familles pour la légalisation de la pratique sage-femme et premier dépôt d'une pétition à Québec, au bureau du ministre Rochon (couverture média).
Tenue d'une table d'information à la Plaza Côte-des-Neiges.
- Avril 1996
Communiqué de presse exprimant la position du Groupe sur la déclaration du Collège des médecins concernant le projet de règlement sur la pratique sage-femme en milieu hospitalier en marge des dispositions prévues par la loi 4. Le Groupe MAMAN est en

désaccord avec l'obligation qui serait imposée aux sages-femmes de respecter les règles de soins adoptées par l'établissement. (Couverture média)

- Mai 1996

Participation au colloque de l'Association pour la santé publique du Québec (Journée de la périnatalité) dont le thème porte sur l'intégration des sages-femmes dans le réseau de la santé. (Couverture média)

Deuxième dépôt de la pétition (3 000 signatures) au ministère de la Santé et des Services sociaux. (Couverture média)

Activité de financement : vente de fleurs à la fête des mères.

- Juin 1996

Rassemblement de familles pour la légalisation de la pratique sage-femme : pique-nique au parc Kent et réalisation d'une oeuvre symbolique remise aux sages-femmes en guise de remerciement (article dans *La Presse*).

Activités d'auto-financement : tirage et vente de desserts.

- Juin, juillet 1996

Nouvelle structure du Groupe : formation d'un conseil d'administration et de comités de travail.

Début des démarches visant à incorporer le Groupe MAMAN. Nouvelle signification du nom : Mouvement pour l'Autonomie dans la Maternité et pour l'Accouchement Naturel.

Réflexion sur la mission du Groupe.

- Août 1996

Le Groupe souligne la Semaine mondiale de l'allaitement en invitant des journalistes à une rencontre de mères allaitantes au parc Kent. (Couverture média)

- Septembre 1996

Sondage téléphonique auprès des membres. Ceci nous permet de connaître un peu mieux la quarantaine de membres du Groupe.

- Novembre 1996

Les objectifs du Groupe se sont précisés et le 20 novembre, le Groupe MAMAN est officiellement constitué en corporation et détient ses Lettres patentes.

Une maison d'édition se montre intéressée par notre projet de recueil de témoignages.

- Décembre 1996 à février 1997

Recrutement de nouvelles membres auprès de la clientèle des six maisons de naissance du Québec.

- Février 1997

Appel aux membres à manifester leur désaccord avec le projet de règlement du Collège des médecins sur l'étude et la pratique de l'obstétrique par les sages-femmes qui a été déposé à l'Office des professions du Québec (OPQ). Nous communiquons également notre réaction à l'OPQ, au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable de l'Application des lois professionnelles.

Troisième dépôt de la pétition. Au total, plus de 6 500 individus ont demandé au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour permettre l'intégration des sages-femmes dans le système de santé québécois.

Le Groupe MAMAN devient membre affilié du Regroupement Naissance-Renaissance, regroupement québécois des groupes d'humanisation de la naissance.

- Mars 1997

Manifestation d'enthousiasme à la Maison de Naissance Côte-des-Neiges, suite à l'annonce du ministre Rochon quant à son intention de légaliser la pratique des sages-femmes à l'issue de la Loi 4. Notre message en était également un de vigilance au sujet des demandes des femmes concernant les lieux de naissance et qui comportent le domicile.

Auto-financement : campagne de levée de fond avec les jouets Jocus.

Tenue d'une séance d'information «nouvelle formule» auprès d'intervenantes en périnatalité. Le film *Près de nous*, réalisé par Sophie Bissonnette, nous sert d'outil de présentation.

- Avril 1997

Premier numéro de *La Bulle Flottante*, bulletin de liaison du Groupe distribué exclusivement à nos membres à l'intérieur du bulletin d'information de Naissance-Renaissance : La Bulle.

Le Groupe prend son envol dans le cyberspace avec son propre site Internet.

- Mai 1997

Participation au Salon de la Famille, au Complexe Desjardins de Montréal.

Réplique à l'article du magazine *Châtelaine* intitulé «Maisons de naissance, accouchements à risques?»

Participation à un débat à *Droit de Parole* cherchant à faire le point sur «Les accouchements pratiqués par les sages-femmes sont-ils sécuritaires?»

- Juin 1997

Assemblée générale de fondation (élection du conseil d'administration, adoption des statuts et règlements, bilan des comités).

Autofinancement : bazar et pique-nique à la Maison de naissance Côte-des- Neiges.

- Juillet 1997

***La Bulle Flottante* augmente son contenu.**

Participation à la manifestation organisée par la World Alliance for Breastfeeding Action, en collaboration avec INFACT-Québec (Infant Feeding Action Coalition) à l'occasion du congrès de l'Union internationale des sciences de la nutrition. Cet important événement était en partie financé par des fabricants d'aliments pour nourrissons (dont le lait artificiel).

- Octobre 1997

«Croisade pour l'allaitement» au Carrefour Laval. Diffusion du programme de sensibilisation à l'allaitement élaboré par la Ligue La Leche et Santé Canada, à l'intention des restaurants et des magasins de détail («Bienvenue au bébé allaité, n'importe où, n'importe quand»).

Organisation de groupes de discussions dans chaque maison de naissance du Québec en vue de produire un bilan provincial des usagères.

Formation d'un comité régional du Groupe MAMAN à Québec.

À l'instar du Regroupement Naissance-Renaissance et du Regroupement Les Sages-Femmes du Québec, le Groupe MAMAN porte plainte au Conseil de Presse du Québec contre Télé-Québec et l'émission «Québec Plein Écran», suite à une émission qui remettait en question l'aspect sécuritaire du travail des sages-femmes en maisons de naissance.

Des membres assistent à une conférence du Dr Jack Newman, directeur du Breastfeeding Support Program du Hospital for Sick Children de Toronto, sur la culture du biberon.

Réplique dans *La Presse* afin de rectifier de fausses informations qui avaient été publiées suite à la «Croisade pour l'allaitement».

- Décembre 1997

Présentation de la première version du *Bilan de l'expérience des femmes et des hommes ayant bénéficié des services des sages-femmes dans le cadre des projets-pilotes en maisons de naissance* lors d'une assemblée générale du Regroupement Les Sages-Femmes du Québec.

- Janvier 1998

Le site Internet du Groupe MAMAN déménage et augmente son contenu (<http://pages.infinet.net/matilda/maman/>).

- Février 1998

Participation à une conférence de presse organisée par le Regroupement Naissance-Renaissance et la Coalition pour la pratique sage-femme (représentant plus de 1100 groupes et quelque 500 000 personnes au Québec), afin de réagir à la publication du Rapport du Conseil d'évaluation des projets-pilotes. On insiste sur la liberté de choix du lieu d'accouchement. C'est à cette occasion que le *Bilan* produit par le Groupe MAMAN est rendu public.

Diffusion du *Bilan*¹ auprès des 155 CLSC du Québec, grâce à la collaboration financière du Regroupement Naissance-Renaissance et du Regroupement Les Sages-femmes du Québec.

Le Groupe MAMAN se prévaut de son droit de réplique à la défense présentée par Télé-Québec et l'émission «Québec Plein Écran».

Rencontre avec les membres de «Naître chez nous», afin de discuter de nos préoccupations communes.

Soirée causerie organisée par le comité régional du Groupe MAMAN à Québec.

- Mars 1998

Le Groupe Maman-Québec initie l'«Opération carte postale» qui sera lancée à l'échelle de la province. Cette carte enjoint le ministre Serge Ménard de doter les sages-femmes d'un ordre professionnel autonome et de préserver l'approche spécifique des sages-femmes du Québec car elle a été modelée selon les besoins exprimés par les Québécoises.

¹ Bilan de l'expérience des femmes et des hommes ayant bénéficié des services des sages-femmes dans le cadre des projets-pilotes en Maisons de naissance, Lysane Grégoire, Mireille Bouffard, Février 1998.

15 mars : le Groupe MAMAN-Québec profite de la tribune qui lui est offerte lors de la tenue d'une fête soulignant la naissance du 500e bébé à la Maison de naissance Mimosa de Saint-Romuald, pour s'adresser à la représentante du ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Bégin, et lui faire part de nos attentes en ce qui concerne l'organisation professionnelle des sages-femmes.

16 mars : une douzaine de membres de Montréal accompagnées de leurs enfants rencontrent le ministre Serge Ménard dans le but de lui préciser davantage nos attentes à l'égard l'organisation professionnelle des sages-femmes.

Participation au Salon de la Maternité et de la Paternité de Montréal, au kiosque sur les sages-femmes, initié par l'Association pour la Santé Publique du Québec, (ASPQ) et financé par La Métropolitaine.

Présentation du *Bilan* à la Direction de la Santé publique dans le cadre des «Séminaires d'écologie humaine et sociale».

Parution d'une publicité pour le Groupe MAMAN, à titre gracieux, dans le magazine «La Mère Entière».

- Avril 1998

3 et 4 avril : à la suite d'une lettre transmise par une membre de Québec, la chroniqueuse Ghislaine Rheault du journal *Le Soleil*, écrit deux articles sur les sages-femmes (le premier est un témoignage et le second porte sur les résultats positifs de l'expérimentation en projets-pilotes).

- Mai 1998

Participation à la «Journée annuelle de périnatalité» organisée par l'ASPQ.

Nomination d'une membre du Groupe MAMAN à titre de représentante des usagères sur le conseil d'administration du Regroupement Les Sages-femmes du Québec.

- Juin 1998

Présentation du *Bilan* dans le cadre de la Conférence annuelle de l'Association Canadienne de Santé Publique.

Diffusion du *Bilan* auprès de toutes les Régies régionales de la santé et de tous les groupes membres du Regroupement Naissance-Renaissance.

Autofinancement : bazar et pique-nique à la maison de naissance Côte-des-Neiges.

Assemblée générale annuelle.

Fin de la subvention accordée par le Regroupement Naissance-Renaissance pour permettre le départ de *La Bulle Flottante* qui doit désormais voler de ses propres ailes.

***La Bulle Flottante* devient le *Mamazine*.**

- Septembre 1998

À l'invitation de l'Office des professions du Québec qui vient d'entreprendre une consultation auprès des organismes intéressés, le Groupe MAMAN présente sa position concernant l'organisation professionnelle des sages-femmes.

- Octobre 1998

Le Groupe MAMAN s'associe à l'initiative d'une de ses membres, Annik Gervais de Lévis, qui fait circuler depuis quelques mois une pétition demandant au gouvernement provincial de prendre des mesures pour que soit respecté le code international de commercialisation des substitut du lait.

Le Groupe MAMAN-Estrie fait un lancement officiel de la pétition dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement. (Couverture média)

- Novembre 1998

Participation au Congrès pour l'allaitement maternel (Vancouver); promotion Initiative Ami des bébés.

Publication d'un *Mamazine*.

Campagne électorale : le Groupe MAMAN-Estrie, en association avec les usagères et travailleuses du Centre de Maternité de l'Estrie, organisent une rencontre avec les candidats de chacun des trois principaux partis dans le but de les sensibiliser aux revendications des usagères des services sage-femme et à l'accouchement à domicile. En grand nombre, et avec leurs bébés, elles rencontrent Patrick Rouillard de l'ADQ, Marie Malavoy du PQ et Michelle Dionne, épouse de Jean Charest du PLQ. Tous se disent sensibles à la cause...

3 novembre : le Groupe MAMAN-Québec tient une soirée-causerie sous le thème «Les enjeux futurs de l'accouchement».

Durant l'automne, le Groupe MAMAN-Québec entretient des contacts avec la firme Morisoft qui est à préparer un cédérom destiné à servir de guide aux femmes enceintes. La démarche vise à faire prendre conscience aux auteurs du bien-fondé d'une conception de la périnatalité vue sous l'angle de sa normalité et de sa multidimensionalité, ainsi que de l'intérêt à traiter le sujet en mettant davantage l'accent sur la promotion de la santé plutôt que sur la pathologie.

- Décembre 1998

14 décembre : journée de réflexion organisée par le Regroupement Les Sages-femmes du Québec. Le Groupe MAMAN y délègue une représentante.

- Janvier 1999

Élaboration et envoi massif aux membres du Groupe MAMAN d'une lettre-type destinée aux nouveaux ministres du Parti Québécois pour expliquer les enjeux entourant la pratique des sages-femmes et leur faire part de notre position.

- Février 1999

Premier jet dans l'élaboration d'un livre pour enfant, par Maréva Lafrenière.

19 février : journée de réflexion organisée par le Regroupement Les Sages-femmes du Québec. Le Groupe MAMAN y délègue une représentante officielle mais d'autres membres y participent, à l'invitation de leur maison de naissance.

- Mars 1999

8 mars : à l'occasion d'une activité organisée par un regroupement d'organismes de Lévis dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le Groupe MAMAN présente une adresse à la ministre Linda Goupil pour presser le gouvernement à adopter une loi permanente pour les sages-femmes. Le *Bilan* ainsi qu'une lettre détaillant la position du Groupe MAMAN lui sont également remis. L'événement a été couvert par les médias.

8 mars : à 17h, entrevue avec Micheline Poitras, à Radio-Gallilée (Québec).

18 mars : dans la foulée de l'événement du 8 mars, entrevue à 9h30 avec Caroline Lemieux, de la station CKRL 98,1 (Québec).

Parution d'un *Mamazine*.

- Avril 1999

10 avril : *Forum provincial des usagères des services sages-femmes*, à Sherbrooke. Des membres du Groupe MAMAN ont participé à son organisation. Une centaine de femmes et d'hommes y participent.
- Mai 1999

Réaction à l'article de la *Gazette des Femmes* intitulé « Montée de lait » qui présentait notamment les substituts du lait comme étant meilleurs pour la santé des bébés que le lait maternel !

Participation à la conférence « Les sages-femmes : À l'aube de l'an 2000 ».

Présentation du Groupe MAMAN lors des rencontres postnatales à la Maison de naissance Côte-des-Neiges.

Le Groupe MAMAN délègue une représentante pour siéger au nouveau comité de travail sur les maisons de naissance.
- Juin 1999

Envoi d'une lettre au ministre de l'Éducation, François Legault, et à la ministre de la Santé et des Services Sociaux, Pauline Marois, pour appuyer la démarche de l'UQTR qui demande à ce que démarre le programme sage-femme sans délai même si aucune entente n'a encore été prise avec une faculté de médecine pour le stage en milieu hospitalier prévu pour la troisième année du baccalauréat.

Participation à la Coalition pour l'allaitement maternel.

Envoi massif de télécopies et de courriels à Radio-Canada pour réagir contre l'attitude de l'équipe de *Zone Libre* qui avait refusé d'entendre les témoignages des usagères des services sages-femmes au moment où l'émission était en préparation et qui ont véhiculé une image biaisée des sages-femmes et des maisons de naissance.

13 juin : «Naître chez nous» tient à Granby un pique-nique «médiatisé» pour supporter les sages-femmes reconnues dans leur communauté et la cause de l'accouchement à domicile. Le Groupe MAMAN délègue des représentantes pour montrer sa solidarité à l'égard de la démarche initiée par «Naître chez nous».

15 juin : le Comité Après Loi 4, auquel participe le Groupe MAMAN, lance une action qui consiste à envoyer en nombre des télécopies et des courriels aux femmes députés et aux membres de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 28 sur les sages-femmes, pour que soit retiré l'article 83 qui constitue une menace sérieuse à l'adoption rapide d'un règlement encadrant l'accouchement à domicile.

15 juin : à 7h20, entrevue radio avec Robert Gillet de la Radio-Énergie (93,3 Québec).

La mobilisation des membres de Québec permet une représentation importante des usagères aux travaux de la commission parlementaire. Des membres ont l'occasion de s'entretenir avec monsieur Jean-Martin Poisson, attaché politique de madame Linda Goupil au ministère de la Justice. Durant la période où se déroule la commission parlementaire, trois lettres sont transmises par courrier électronique à la ministre Goupil pour lui faire part de nos inquiétudes et attentes, au fur et à mesure que les travaux se déroulent.

22 juin : le Groupe MAMAN-Québec tient une soirée-causerie sous le thème de «L'autonomie».

- Juillet-septembre 1999
Les internautes membres du Groupe MAMAN participent à la création d'une liste de diffusion. On cherche encore un nom...
- Septembre 1999
23 septembre : le Groupe MAMAN participe à l'organisation à Montréal d'une Marche sur l'accouchement à domicile en vue de presser le gouvernement d'adopter sans délais le règlement qui a déjà été déposé par l'Ordre professionnel des sages-femmes du Québec. Il en va de la sécurité des femmes, qui à partir du 24 septembre, devront accoucher chez elles sans assistance professionnelle parce qu'aucun règlement n'a encore été adopté à cet effet.
- Avril 2000
Nomination de Lysane Grégoire, administratrice et ex-présidente du Groupe M.A.M.A.N., pour le prix Simone Monet-Chartrand.
Plusieurs membres répondent à l'article de Madame Leduc Paru dans Le Devoir sur l'allaitement maternel. Certaines sont publiées dans les textes d'opinion.
Parution d'une lettre de Stéphanie St-Amant « Considérer d'abord les risques des interventions pratiquées » dans La voix de l'est le 15 avril.
- Mai 2000
Participation à la coalition pour l'allaitement maternel.
Soirée partage avec Suzanne Arms, journaliste et activiste américaine pour l'humanisation des naissances.
- Juin 2000
Rencontre des membres avec le Bureau de l'Ordre des Sages-Femmes du Québec.
Coalition Québécoise pour l'allaitement maternel : rencontre avec Louise Guay du MSSS.
Assemblée Générale Annuelle
Organisation d'un pique-nique à la Maison de naissance Côte-des-Neiges où plus de cent personnes sont présentes.
- Août 2000
Participation au mouvement « Bébé du millénaire » pour une prestation parentale équitable.
- Septembre 2000
Organisation d'une soirée d'information et d'échange avec Gloria Lemay sage-femme en Colombie britannique.
- Octobre 2000
Comité des maisons de naissance : Plan de diffusion du *Cadre de référence des maisons de naissance du Québec*.
Marche des femmes : Participation du Groupe M.A.M.A.N.
Semaine mondiale de l'allaitement maternel : soirée témoignage et partage.
Lancement de la lettre-type pour la légalisation de la pratique sage-femme à domicile.
Participation au comité formation continue de l'Ordre des Sages-Femmes du Québec.

Nous sommes consultées pour l'élaboration du projet de maison de naissance dans la région de Nicolet.

- Novembre 2000

Participation à une journée de formation du Regroupement les Sages-Femmes du Québec.

Création d'un comité sur l'accouchement à domicile, en partenariat avec d'autres organismes. Responsabilité de produire un document informatif sur l'accouchement à domicile.

Participation à la coalition pour l'allaitement maternel. Rencontre avec le Comité Canadien pour l'allaitement.

- Décembre 2000

Participation à la formation offerte par le Regroupement Naissance Renaissance sur *L'évolution des pratiques obstétricales au Québec*.

- Janvier 2001

Participation au Comité national d'orientation en périnatalité de l'ASPQ.

Participation à la coalition Québécoise pour l'allaitement maternel. Rencontre avec la coalition pour le contrôle du tabac.

- Février 2001

Participation à un sous comité de l'ASPQ pour développer des actions pour influencer la vision culturelle et sociale de la naissance.

- Mars 2001

Rencontre avec le Bureau de l'Ordre des Sages-Femmes du Québec pour insister sur l'importance du développement de l'Ordre en étroite collaboration avec les femmes.

Participation et organisation du *Forum national sur la reconnaissance sociale et économique de la maternité* coordonné par le Regroupement Naissance Renaissance.

Publication d'un *MAMANzine*.

Participation au groupe de réflexion sur la philosophie sage-femme à l'Ordre des Sages-Femmes du Québec.

Participation à la rédaction d'un guide pour soutenir la prise de décision éclairée des femmes pour l'accouchement à domicile.

- Avril 2001

Parution d'un article dans *La Gazette* intitulé « Giving birth at home » où le Groupe MAMAN est représenté.

Organisation d'un groupe de discussion sur les enjeux entourant la relation femme-sage-femme.

Participation à *La marche des peuples* Lors du *Sommet des Amériques* à Québec.

Parution dans *Capital Santé* d'un article sur l'accouchement à domicile où le Groupe MAMAN est largement représenté.

- Mai 2001

Sondage auprès des membres pour connaître leurs attentes et leur satisfaction envers le Groupe MAMAN.

- Juin 2001
Assemblée Générale Annuelle.
- Septembre 2001
Élaboration d'un document informatif sur l'accouchement à domicile.
- Octobre 2001
Entente de partenariat avec l'ASPQ pour la publication d'un recueil de témoignages (publication prévue printemps 2003).
- Décembre 2001
Organisation d'une session d'échange et de concertation entre femmes et sages-femmes concernant la publication prochaine du règlement sur l'accouchement à domicile dans la gazette officielle.